

MOTION AU CONSEIL DE LA METROPOLE

■ Séance du 19 Novembre 2020

■ Motion de soutien aux populations du Haut-Karabagh et reconnaissance de la République d'Artsakh

Le 27 septembre 2020, l'Azerbaïdjan a rouvert le conflit larvé du Haut-Karabagh (Artsakh), régi par un cessez-le-feu précaire depuis 1994, en lançant une offensive inédite par son ampleur et son intensité contre la République auto-déterminée d'Artsakh. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 10 novembre 2020 à minuit au terme de 44 jours de combats meurtriers en figeant les positions des parties au conflit.

Regroupant l'ensemble des attributs constitutifs d'un Etat tels qu'admis par le Droit international public – un territoire, un peuple, une souveraineté – la République du Haut-Karabagh (Artsakh) doit désormais être considérée comme tel, à savoir la personne morale titulaire de la souveraineté et qui personnifie juridiquement la nation Artsakhote. Au regard de ces éléments déterminants, l'indépendance de l'Artsakh apparaît plus que jamais comme juridiquement forte, légitime et juste.

Dans ce contexte, la Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite réaffirmer son attachement sans faille aux principes et idéaux de liberté, de démocratie et d'égalité inscrits au sein des textes fondateurs du droit international et relatifs aux droits de l'Homme. L'exclusion et l'isolement du peuple artsakhote nuisent à l'exercice de ses droits fondamentaux et sont contraires à cet esprit de liberté, d'égalité et de coopération indispensables à l'établissement d'une paix stable dans la région.

La Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite que soit reconnu l'indépendance de la République du Haut-Karabagh (Artsakh) au nom du droit des peuples à l'autodétermination, comme seul moyen effectif de garantir la sécurité de ses habitants.

La Métropole Aix-Marseille-Provence en appelle au Gouvernement français, aux Etats de l'ONU et de l'Union européenne afin qu'ils prennent toute mesure concrète pour assurer la protection des populations.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la motion ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Considérant

- Que la reconnaissance de l'indépendance de la République d'Artsakh est de nature à contribuer à un règlement durable du conflit entre l'Azerbaïdjan, l'Arménie et le Haut-Karabakh.
- Que la Métropole apporte son soutien indéfectible aux populations du Haut Karabagh dans leur recherche de paix et de liberté.

Souhaite

Que soit reconnue l'indépendance de la République du Haut-Karabagh (Artsakh) au nom du droit des peuples à l'autodétermination.

Que le gouvernement français prenne toute mesure concrète pour assurer la protection des populations et pour soutenir un processus de paix visant une situation juste et durable, respectueuse des droits de tous les peuples de la région, étape logique et efficace vers un règlement durable du conflit du Haut-Karabagh.

Que l'ensemble des Etats de l'ONU et de l'Union européenne, de s'engager avec force dans la recherche d'une paix durable pour le Haut-Karabakh et les populations arméniennes.